



**Caravinsérail partenaire du 1er Vignoble Français en zone de Montagne
classé au patrimoine de l'UNESCO auprès des Vignerons de Beaumont du Ventoux,
Eco-acteur de la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux**

En 2014, les vignerons de Beaumont du Ventoux deviennent précurseurs dans le domaine de l'environnement. Possédant le 1^{er} Vignoble français de Montagne, en culture sur des terrasses situées au Nord Ventoux entre 300 et 500 mètres d'altitude, et faisant partie de la Réserve de Biosphère du Mont Ventoux classée au patrimoine de l'UNESCO, ses vignerons prennent des engagements pour améliorer et préserver la qualité de l'environnement de ce terroir exceptionnel. Plus tard, leurs partenaires tel Caravinsérail, s'engagent dans une démarche de promotion de cette approche innovante et éco-responsable auprès du plus grand nombre.

La Réserve de la Biosphère du Mont Ventoux

Les Réserves de Biosphère sont des aires protégées uniques en leur genre, organisées par un réseau international. Leur Objectif est de concilier la conservation de la biodiversité et le développement durable.

Le label « Réserve de la Biosphère » est attribué par l'UNESCO dans le cadre du programme MAB (Man and Biosphère). Depuis 1990, un Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Équipement du Mont Ventoux basé à Carpentras définit, anime et met en œuvre les actions de la Réserve de la Biosphère du Mont Ventoux.

Le chai et l'ensemble du vignoble de 300 hectares sont implantés au pied et sur les contreforts nord-ouest du Mont Ventoux. Selon l'UNESCO, ce lieu mythique classé « Réserve de Biosphère » est « un lieu privilégié pour expérimenter et illustrer des pratiques de développement durable à l'échelle régionale, en conciliant le développement social et économique des populations avec la protection de l'environnement, dans le respect des valeurs culturelles ».

Les dates clefs

En 2014, Luc Piquet, Président des Vignerons de Beaumont du Ventoux, signe la charte d'engagement qui concrétise sa démarche partenariale avec la Réserve de Biosphère classée par l'UNESCO en devenant Eco-Acteur du Mont Ventoux. Désormais, ses vignerons cultivent et vinifient dans la zone de Biosphère du Mont Ventoux classée par l'UNESCO.

En 2019, Caravinsérail débute un partenariat avec les Vignerons de Beaumont du Ventoux, pour élaborer ensemble le vin *Cascavel Réserve Léonor* issu de vieilles vignes vinifiées, puis élevées en bois français.

En 2020, le partenariat se renforce avec l'élaboration de trois nouveaux vins appelés « *Le Souffle du Géant* ». Un rouge, un rosé, un blanc sur le fruit, la fraîcheur et l'élégance propres aux vins de ce micro-terroir.

Tous les vins réalisés respectent les engagements pris vis-à-vis de l'UNESCO.

Votre contact : Caravinsérail – La Maison de Cascavel -
1151 Route de l'isle sur Sorgue – 84250 – Le Thor

[Téléphone : \(33\) 04 90 87 02 03](tel:(33)0490870203) E-MAIL : contact@caravinsérail.com



Les engagements

Les Vignerons se sont engagés à mettre en application les résolutions prises en faveur de l'environnement sur son vignoble de Montagne, et de les transmettre à ses partenaires. L'axe majeur des engagements est la sauvegarde des terrasses de culture :

- Un cahier des charges spécifique
- L'utilisation de bouchons zéro carbone et 100% recyclables
- La réhabilitation d'anciennes terrasses qui étaient utilisées au Moyen-âge
- La mise en place d'un Sentier Vigneron dans la Réserve de Biosphère UNESCO
- Une agriculture raisonnée et durable (charte Rhône Méditerranée) visant à rechercher une harmonie entre vin et paysage et ainsi revaloriser son vignoble en terrasses, mais également de s'inscrire dans une communication axée vers le « savoir faire » de ses vignerons, le développement durable et le vignoble de montagne (CER- VIM).

La Cave Eco-Acteur, c'est quoi ?

Être Eco-Acteur, c'est contribuer à renforcer la qualité du territoire et son caractère exceptionnel.

Le vignoble de la Cave de Beaumont du Ventoux s'oriente ainsi vers un développement plus respectueux de la nature et des hommes.

La Charte d'engagement, qu'est-ce que c'est ?

La Charte d'engagement est un texte lié à la désignation de la Réserve de la Biosphère par l'UNESCO.

Elle contribue à un monde plus écologique par des actions simples et concrètes. Signer la Charte d'engagement permet d'amorcer une démarche de progrès en faveur de l'environnement.

Votre contact : Caravinsérail – La Maison de Cascavel -

1151 Route de l'isle sur Sorgue – 84250 – Le Thor

[Téléphone : \(33\) 04 90 87 02 03](tel:330490870203) [E-MAIL : contact@caravinsérail.com](mailto:contact@caravinsérail.com)